

# INSCRIPTION CAMP ADOS - SERVICE JEUNESSE DOSSIER ANNEE 2018

## Représentant légal :

Nom		Prénom		Ville	
Adresse		Code Postal		Téléphone bureau	
Téléphone portable		Téléphone domicile		Mail	

## Employeurs :

Père :		Mère :	
--------	--	--------	--

## Enfants à inscrire :

Nom	Prénom	Date de naissance – Tranche d'âge	Ecole Fréquentée	Numéro allocataire	Montant du Quotient Familial
1/					
2/					
3/					
4/					

## Médecin traitant :

Nom		Numéro de téléphone	
-----	--	---------------------	--

## Renseignements divers :

	1/	2/	3/	4/
Votre enfant a-t-il des problèmes de santé ? allergie, traitement. Si oui veuillez préciser.				
Votre enfant mange t-il de tout ? Si non veuillez préciser.				
Votre enfant peut il pratiquer toutes les activités sportives ? Si non veuillez préciser.				
N° de Sécurité Sociale et Mutuelle				

## Autorisation de la famille :

### A/ Urgence :

Je soussigné \_\_\_\_\_, représentant majeur de(s) enfant(s) \_\_\_\_\_  
autorise la Direction du Service Jeunesse à prendre les mesures d'urgence concernant la santé de mon ou mes enfants.

Fait à Vals les Bains

Le

Signature du représentant :

\*Veuillez barrer la mention inutile.

Toutes les parties grisées doivent être remplies. N'oubliez pas de signer la partie autorisations de la famille partie urgence.

**FEVRIER : CAMP SKI DU 12 au 17 février**

TAILLE	POIDS	POINTURE

**JUILLET: CAMP MULTI SPORTS Du 12 au 18 juillet**

**AOÛT: CAMP SAINT AGREVE Du 13 au 18 août**

**Informations:**

Afin de faciliter les démarches administratives, le dossier sera valable toute l'année civile. Pour remplir les périodes suivantes vous pouvez adresser soit un message électronique [titeuf.07@orange.fr](mailto:titeuf.07@orange.fr) contacter la Mairie au 04-75-37-42-08 ou au 06-60-69-87-46.

**Pièces à fournir:**

Carnet de santé (partie vaccinations et maladies épidémiques), attestation d'assurance (responsabilité civile), attestation de votre quotient familial ( contacter la caisse d'allocations familiales ) à partir du 01 janvier la caisse d'allocation familiales ne délivre plus de bons vacances,